

La journée de solidarité

> Qu'est-ce que c'est ?

Créée en 2004 pour financer la prise en charge des personnes âgées et des personnes handicapées, il s'agit d'un jour travaillé non payé.

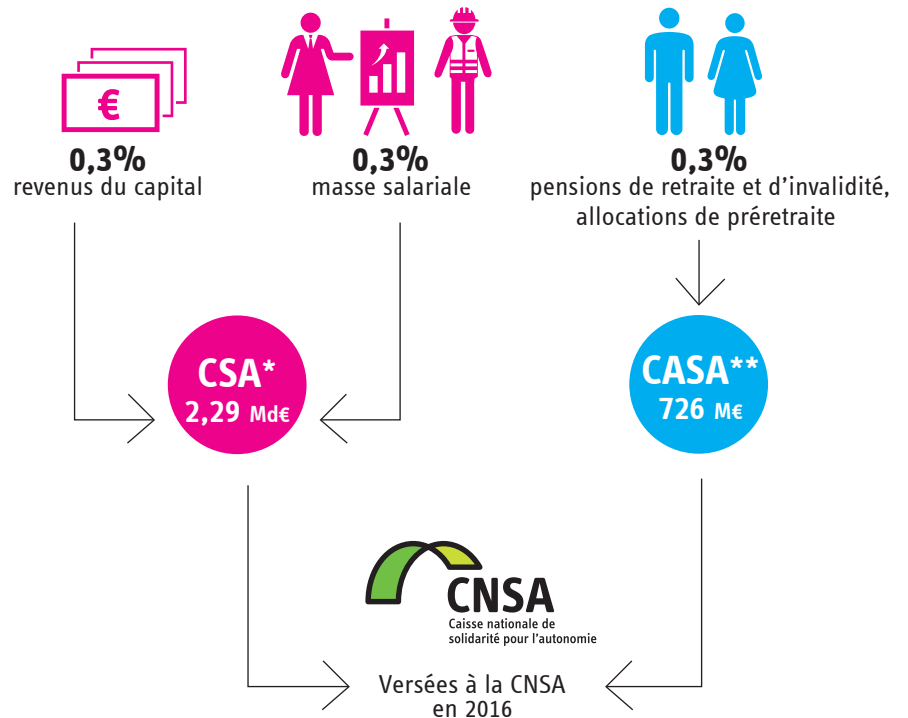
Depuis 2008, le lundi de Pentecôte est à nouveau férié.

Les entreprises fixent donc librement la date et les modalités de la journée de solidarité :

- un autre jour férié
- un jour de RTT
- un jour de congés payés
- le fractionnement du temps sur l'année
- une journée offerte aux salariés

Depuis 2013, les retraités imposables participent à l'effort national.

> Combien rapportera-t-elle en 2016 ? (estimations)



> À quoi servira l'argent récolté en 2016 ? (prévisions)

